

ORDRE DU JOUR ET COMPTE-RENDU

Séance du Conseil d'établissement – École primaire Notre-Dame-des-Champs

Le 2 décembre, 18h15 – 20h30 (Salon du personnel)

Composition du Conseil d'établissement		Personnes présentes	Personnes absentes
Membres avec droit de vote	Annie Morissette Membre du personnel de l'école	X	
	Charles Montigny Membre parent (substitut)	X	
	Dorine Moineau Membre parent		X
	Fanny Giguère Membre parent (substitut)	X	
	Julie Labbé Membre du personnel du service de garde	X	
	Lyne Henripin Membre du personnel de l'école		X
	Marc-Antoine Rouleau Membre parent	X	
	Marjorie Désormeaux-Moreau Membre parent (présidence)	X	
	Marlène Thiffault Membre du personnel de l'école	X	
	Martine Robert Membre parent (vice-présidence)	X	
	Thierry Lamarre-Renaud Membre parent	X	
	Anne Gingras Direction	X	
	À venir Personne représentante de la communauté		

Le conseil d'établissement joue un rôle crucial dans notre école. Il s'agit à la fois d'une **assemblée décisionnelle** et d'un **espace de discussion** sur de nombreux sujets touchant directement le fonctionnement et la vie de l'école. Notre objectif principal est toujours de **placer l'intérêt des élèves au cœur de notre travail**.

1. Ouverture de la réunion (18h25)

1.1. Mot de bienvenue

Marjorie rappelle le mode de fonctionnement privilégié pour le CÉ. Par exemple, tour de parole, vote, etc.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Marc-Antoine Rouleau et secondé par Thierry Lamarre-Renaud. Adopté à l'unanimité.

1.3. Adoption des procès-verbaux

1.3.1. Séance régulière du 3 septembre 2025

-Déplacer le point 8.4 dans la bonne section (présentement dans 1.3.)

-Au point 3., Préciser que c'est le CÉ qui a produit la lettre d'appui et non l'école. C'est Marjorie Désormeaux-Moreau (présidente) qui a rédigé la lettre.

-Au point 6.2., correction (coquille) à apporter

Martine Robert propose. Thierry Lamarre-Renaud seconde. Adopté à l'unanimité.

1.3.2. Séance régulière du 7 octobre 2025

-Reporté puisque le PV n'a pas été consulté par les membres du CÉ avant la rencontre. Avait été déposé, mais pas communiqué aux membres du CÉ.

2. Nouvelles positives

2.1. Partage de réussites récentes du CÉ ou de l'école

-Belle initiative de souligner les élèves coup de cœur à chaque mois

-Après le brunch musical à la fin novembre, les artistes sont venus visiter les élèves du 2^e cycle. En janvier, d'autres classes profiteront de la visite des artistes.

-La course WIXX a été encore une belle réussite

-L'école a déposé une demande de plus de 20 000 \$ au programme Culture à l'école volet interdisciplinarité. Si on obtient cette subvention, cela va permettre à tous les enfants de l'école de vivre plusieurs ateliers artistiques et culturels, sur le thème du « Trad québécois », avec 4 artistes issus des disciplines suivante : contes, danses, musiques et chansons.

3. Question(s) du public

-Charles Montigny demande si la question de l'anglais intensif pourrait être regardé pour les années à venir. [Sujet qui sera traité ultérieurement vu le manque de temps disponible pour le faire lors de la présente rencontre].

4. Suivis au procès-verbal

	Discussion amorcée le :	Commentaires (mises à jour, obstacles rencontrés, attribution de nouvelles tâches, etc.)
4.1. Service de cafétéria	Septembre 2025	Il y a une nouvelle responsable de la cafétéria. Malgré la faible fréquentation (plus faible qu'attendue), 5 dîners continueront d'être offerts même si l'option d'offrir uniquement 3 dîners a été considérée.

5. Pour adoption

« Adopter » signifie que le conseil a les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet qu'il a devant lui. Il peut le modifier, en tout ou en partie, l'amender (modification soumise au vote pour corriger, améliorer, compléter ou annuler une partie d'un document, d'un projet ou d'une proposition) ou le recevoir tel qu'il a été soumis (adopté à la majorité ou à l'unanimité). Le conseil qui « adopte » dispose ainsi de toute l'autonomie et de la latitude nécessaires quant au contenu et à la portée de ce qu'il va adopter. Il doit donc bien évaluer les avantages et les inconvénients de sa décision, toujours dans l'intérêt des élèves. Lors d'une séance, il est ainsi possible pour les membres d'apporter les modifications jugées nécessaires et de procéder à l'adoption séance tenante. [FICHE THÉMATIQUE 4 - cliquez ici pour en savoir plus.](#)

5.1. Suivi du budget annuel de l'établissement (école et service de garde)

-Présentation du document « Sommaire du budget du service de garde 2025-2026 » par Julie Labbé.

Discussion autour des réalités du SDG. Le déficit d'un peu plus de 20 000\$ n'est pas inquiétant. Baisse de fréquentation aux journées pédagogiques, mais après sondage des parents, ils n'en ont simplement pas besoin. Une classe de maternelle en moins, cela joue aussi en défaveur de la popularité du SDG.

-Présentation du document « Sommaire du budget 2025-2026 » par Anne Gingras. Déficit de 11 656\$ qui sera sans doute récupéré durant l'année scolaire. Tout le monde se « serre la ceinture » pour y arriver.

Adoption (en bloc) proposée par Marc-Antoine Rouleau et secondé par Martine Robert. Adopté à l'unanimité

6. Pour approbation

« Approuver » veut dire donner son accord. Le conseil peut ainsi approuver (à la majorité, à l'unanimité) ou refuser d'approuver une proposition telle que présentée. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu et cela empêche la mise en place ou l'application d'une proposition. Ce pouvoir du conseil est limité à la plupart des propositions qui ont été élaborées avec la participation des membres du personnel, puisque cela concerne directement des responsabilités qui leur sont attribuées. Ainsi, si le conseil souhaite modifier en tout ou en partie une proposition, il ne peut le faire et doit retourner la proposition, avec ses commentaires, à la personne ou au groupe qui doit en revoir le contenu, pour que celui-ci soit de nouveau soumis pour approbation à une séance subséquente. [FICHE THÉMATIQUE 4 - cliquez ici pour en savoir plus.](#)

6.1. Approbation des sorties – autrement dit des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement

6.1.1. Sortie des 3^e et 4^e année (26 février 2026) à la compagnie de danse Sankofa (aucun transport, sans frais, couvert par subvention)

6.1.2. Sortie des 3^e et 4^e année (17 mars 2026) au Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke (transport parent, aucun frais, couvert par subvention)

- 6.1.3. Sortie des 3^e et 4^e année (20 avril 2026) au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke (transport parent, aucun frais, couvert par subvention)
- 6.1.4. Sortie pour les classes du préscolaire (30 avril 2026) à l'école secondaire La Montée (transport parent, aucun frais, budget de classe)
- 6.1.5. Sortie pour les classes du préscolaire (19 février 2026) à l'école secondaire La Montée (transport parent, aucun frais, budget de classe)
- 6.1.6. Sortie pour les classes du préscolaire (2 juin 2026) au Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke (transport parent, aucun frais, couvert par subvention)
- 6.1.7. Sortie des 2^e année (16 février 2026) à l'école secondaire La Montée (transport parent, aucun frais, budget de classe)
- 6.1.8. Sortie pour les élèves du 1^{er} cycle (21 avril 2026) au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke (transport parent, aucun frais, couvert par subvention)
- 6.1.9. Sortie des 6^e année (22 avril 2026) à la Maison du Cinéma (transport parent, aucun frais, couvert par subvention)
- 6.1.10. Sortie des 6^e année (8 mai 2026) avec « Faire forêt » (aucun transport, aucun frais, couvert par subvention)
Proposition d'adoption en bloc pour les sorties pour l'ensemble des sorties présentées aux points 6.1.1. à 6.1.10. Adoption proposée par Marc-Antoine Rouleau et secondée par Martine Robert. Approuvé à l'unanimité.
- 6.1.11. Sortie des 3^e et 4^e année (12 juin 2026) à Ninja Factory (transport autobus et parent - pour 10 élèves, sortie de fin d'année, 43\$/enfant).
Adoption proposée par Julie Labbé et secondée par Marlène Thiffault. Approuvé à l'unanimité.
- 6.1.12. Sortie pour les élèves de 6^e année (29 janvier 2026) au Mont Gleason (transport parent, 44\$/enfant)
- 6.1.13. Sortie pour les élèves de 6^e année (16 juin 2026) au Ranch Massawipi (transport parent, 33\$/enfant)
Adoption en bloc (6.1.12. et 6.1.13.) proposée par Marc-Antoine Rouleau et secondée par Julie Labbé. Approuvé à l'unanimité.
- 6.1.14. Sortie des 1^{er} cycle (16 juin 2026) au Centre des sciences de Montréal (Autobus de luxe, 72\$/enfant)
Cinq personnes favorables, 1 abstention, 1 personne contre. Adoption proposée par Marc-Antoine Rouleau et secondée par Thierry Lamarre-Renaud. Approuvé à la majorité.

*Julie Labbé mentionne « Bravo » aux enseignants qui ont soumis leurs demandes de sorties, à cette période de l'année.

7. Pour consultation

Consulter prend ici le sens large de « demander l'avis ». [FICHE THÉMATIQUE 4 - cliquez ici pour en savoir plus.](#)

7.1 Reconnaissance de la contribution des parents qui effectuent les « transports parent » lors des sorties éducatives

Plusieurs propositions sont apportées pour reconnaître les parents-bénévoles qui accompagnent et défraient l'essence lors d'activités: reconnaissance symbolique dans l'info-lettre à la fin de l'année, tirage parmi les parents bénévoles (1 coupon par élève transporté), carte-cadeaux à offrir, entrée payée

systématiquement aux parents accompagnateurs, billet gratuit au souper spaghetti. Pour toutes les idées proposées, on peut demander à la Fondation de contribuer.

7.2. Planification de la consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.)

L'an dernier, l'activité de fin d'année avait été « sondée » auprès des élèves (exemples d'activités lors de la Kermesse). Cette année, sur quel sujet voulons-nous consulter les élèves? La cour d'école avait été un « thème » proposé l'année dernière... Autres idées de thèmes : repas à la cafétéria, sorties et activités de fin d'année, activités parascolaires, etc. Le thème de « la cour » est retenu pour la consultation auprès des élèves. Julie Labbé, Marlène Thiffault et Martine Robert seront le sous-comité responsable de la consultation. Elles se pencheront sur une question ainsi que les modalités liées de la consultation et présenteront leur proposition en février.

7.3. Planification de la consultation des parents de l'école

Point reporté à la prochaine rencontre du CÉ.

8. Point d'information

Le conseil doit être régulièrement informé, par exemple, par la direction d'établissement des propositions que celle-ci approuve en vertu de l'article 96.15 de la LIP (ex. : les critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques, les moyens retenus pour atteindre les objectifs et les cibles visés par le projet éducatif, le budget de l'établissement). [FICHE THÉMATIQUE 4 - cliquez ici pour en savoir plus.](#)

8.1. Suivi du projet éducatif

Trois valeurs seront privilégiées au lieu de quatre. « Persévérance » a été mis de côté, car elle est implicitement incluse dans « Engagement »
Des discussions avec l'équipe-école sont en cours pour garder « en vie » le projet éducatif. En février, un suivi sera fait au CÉ.

8.2. Modification au code de vie

Le vouvoiement sera maintenant obligatoire à partir de janvier 2026. L'usage de Monsieur, Madame sera aussi de mise. Le code de vie dans l'agenda sera modifié l'an prochain. Aucune sanction n'est prévue si la règle n'est pas respectée, mais les intervenants de l'école modéliseront et inviteront les élèves à adopter cette nouvelle marque de politesse/civisme.

8.3. Nouvelles du Service de garde

Julie Labbé rappelle qu'il manque un surveillant du dîner. La Fondation a donné 500\$ pour du matériel (d'ici décembre 2025)

9. Varia (incluant les points d'information de la présidence, du comité des parents, de l'OPP, de la Fondation et du personnel de l'école)

9.1. Comité de parents

Thierry présente quelques points saillants liés au Comité de parents : 1) Réunion du 3 décembre annulée; 2) intention de déplacer la journée pédagogique du 9 octobre 2026 au 5 octobre 2026; 3) discussion entourant les réglementations du dépassement d'élèves; 4) possibilité de modifier l'horaire pour avoir 2 semaines de relâche.

9.2. OPP

- La majorité des activités habituelles seront maintenues pour 2025-2026;
- Les décorations de Noël ont été installées à la fin novembre;
- Le chantier « bibliothèque » est d'actualité; les parents de l'OPP sont grandement impliqués.

9.3. Fondation

- Une baisse de la vente de fromages a été observée avec la campagne des fromages de l'Abbaye;
- Pour le souper spaghetti, des billets restent non-vendus, mais un rappel sera fait sous peu.

10. Remerciements et levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h39. Proposé par Marc-Antoine Rouleau et secondé par Julie Labbé.

Pièces jointes fournies pour préparation :

- Ordre du jour
- Procès-verbaux
 - o 3 septembre 2025
 - o 7 octobre 2025
- Critères de recevabilité des sorties éducatives
- Documentation relative aux sorties à faire approuver
- Sommaire du budget de l'école
- Sommaire du budget du service de garde